



LE MANAGEMENT DE PROJETS INNOVANTS : CAS DE LA PEPINIERE URBAINE DE OUAGADOUGOU (PUO)

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU
MASTER 2 EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS
OPTION : MANAGEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL

Présenté par

Adam Boris OUEDRAOGO

Travaux dirigés par : Prénom NOM

Titre (Enseignant, Chercheur, Dr ...)

UTER ----

Promotion [2018/2019]

CITATIONS

La force du Gret repose sur le travail en commun de ses membres avec les populations, dans l'objectif persistant d'un développement équitable pour toutes et tous. En tant que Président du Gret, j'ai pu m'imprégner du fort ancrage de notre ONG sur le terrain et constater le travail formidable réalisé au quotidien par les équipes locales, qui viennent en appui aux acteurs les plus divers pour apporter des solutions aux défis des Objectifs du développement durable.

Henry De Cazotte

DEDICACE

A mon père OUEDRAOGO S Joseph et à ma mère KONDOMBO F Pascaline. C'est grâce à la fermeté avec laquelle vous avez éduqué vos enfants que je suis devenu ce que je suis. Je vous dois tout et je voudrais que vous trouviez en ce travail la récompense de vos sacrifices.

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette œuvre fut possible grâce à la contribution de bienveillantes personnes envers qui nous témoignons toute notre gratitude. Nos remerciements sont adressés :

aux responsables de 2IE qui ont initié cette formation qui a sans doute renforcé nos capacités ;

au corps enseignants de l'institut pour leur disponibilité et leur sens élevé du partage ;

à Monsieur Hervé KONE, Chef de projet de la pépinière Urbaine de Ouagadougou et à ses collègues pour l'appui constant et le sens de l'écoute ;

aux travailleurs de l'Agence Municipale pour les Grands Travaux (AMGT) pour leur disponibilité et éclairage ;

aux populations riveraines des sites concernés par le projet PUO.

RESUME

Le projet Pépinière Urbaine de Ouagadougou, débuté en Novembre 2018 se positionne dans l'univers des projets de développement comme une initiative novatrice contribuant à la dynamique globale consistant à repenser le développement urbain autour des villes durables.

L'approche inclusive adoptée par le groupement GRET/HI chargé de la mise en œuvre constitue sa force dans un esprit d'innovation.

Au bout de dix-huit mois de mise en œuvre les actions fondamentales qui constituent le socle du projet ont été posées, positionnant ainsi le projet sur une bonne trajectoire pour l'atteinte de ses objectifs.

Du diagnostic au fond d'appui aux micro-projets en passant par les ateliers de co-conception, les évènementiels et les renforcements de capacité, le dénominateur commun reste la forte mobilisation des populations bénéficiaires et la bonne collaboration avec les autres acteurs primordiaux que sont la Mairie Centrale, les mairies d'arrondissements concernées et l'Agence Municipale de Grands Travaux.

Mots Clés

Management

Pépinière Urbaine

Aménagement

Inclusion

Usagers

ABSTRACT

The Ouagadougou Urban Nursery project, started in November 2018, is positioned in the world of development projects as an innovative initiative contributing to the global dynamic of rethinking urban development around sustainable cities.

The inclusive approach adopted by the GRET / HI group responsible for implementation constitutes a strength in a spirit of innovation.

After eighteen months of implementation, the fundamental actions which constitute the basis of the project have been carried out, thus positioning the project on a good trajectory for the achievement of its objectives.

From the diagnosis to the support fund for micro-projects through co-design workshops, events and capacity building, the common denominator remains the strong mobilization of the beneficiary populations and the good collaboration with the other essential actors that are the Central Town Hall, the town halls of the districts concerned and the Municipal Major Works Agency.

Key Words

Management

Urban Nursery

Urban planning

Inclusion

Users

LISTE DES ABBREVIATIONS

ADEU : Agence de Développement Economique Urbain

AFD : Agence Française de Développement

AMGT : Agence Municipale des Grands Travaux

APS : Avant-Projet Sommaire

COGES : Comité de Gestion

DCAT : Direction de la Culture, des Arts et du Tourisme de la commune

DGSS : Direction Générale des Services Sociaux

DSL : Direction des Sports et des Loisirs de la commune

GRET : Groupe de Recherche et d'Echange Technologique

HI : Humanité et Inclusion

OPH : Organisation des Personnes Handicapées

OSC : Organisation de la Société Civile

PA : Personnes Agées

PDDO2 : Projet de Développement Durable de Ouagadougou phase 2

PH : Personnes Handicapées

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

POS : Plan d'Occupation des Sols

Pré APS : Pré Avant-Projet Sommaire

PUO : Pépinière Urbaine de Ouagadougou

TABLE DES MATIERES

Table des matières

CITATIONS.....	1
DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS	3
RESUME	4
ABSTRACT	5
LISTE DES ABBREVIATIONS	6
TABLE DES MATIERES	7
I- INTRODUCTION	10
II- CONTEXTE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES D'ETUDE	13
II-1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	13
II-2- OBJECTIFS.....	15
II-2-1- Objectif général	15
II-2-2- Objectifs spécifiques	15
II-2-3- Résultats attendus	15
II-3- HYPOTHESE D'ETUDE	15
II-3-1- Principale	15
II-3-2- Secondaires.....	16
III- MATERIELS ET METHODES	16
III-1- Préparation du pilote	16
III-2- La recherche documentaire	16
III-3- L'échantillon.....	<u>17</u> 16
III-4- Les outils et méthodes de collecte des données de terrain	17
III-5- Le déroulement de l'enquête	17
III-6- Les méthodes et techniques d'analyse.....	<u>18</u> 17
IV- RESULTATS.....	18
IV-1- Définition des concepts	18
IV-2- Les étapes de mise en œuvre de la pépinière urbaine de Ouagadougou	20
IV-3- Les instances gouvernance de la pépinière	21
IV-5- Les réalisations du projet.....	<u>23</u> 22
IV-5-1- Les réalisations sur les étapes de mise en œuvre de la pépinière urbaine de Ouagadougou	<u>23</u> 22
IV-5-2- La instances gouvernance de la pépinière	31
V- Les effets du projet et leur appréciation par les bénéficiaires	32

V-1- Le diagnostic et la consultation	32
V-2- Les ateliers de co-conception	33
V-3- La co-conception de détails pour les aires de jeux et les terrains de pétanque	34
V-4- Les ateliers de coréalisation	34
V-5- Les activités communautaires (travaux d'intérêt commun).....	34
V-6- Les évènementiels (sportifs et culturels).....	35
V-7- L'appel à projet	36
V-8- Le renforcement de capacité	36
V-9- La communication	37
V-10- Encrage institutionnel.....	38
V-11- Les Comités de Gestion (COGES)	38
VI- DISCUSSION ET ANALYSES	39
VI-1- Analyse des étapes de mise en œuvre de la pépinière urbaine de Ouagadougou	39
VI-1-1- Le diagnostic et la consultation	39
VI-1-2- Les ateliers de co-conception	40
VI-1-3- Les ateliers de coréalisation	40
VI-1-4- Les évènementiels (sportifs et culturels).....	40
VI-1-5- L'appel à projet.....	41
VI-2- Analyses des instances et du mode de gouvernance de la pépinière	4241
VI-2-1- Le comité de pilotage	4241
VI-2-2- Le comité opérationnel	42
VI-2-3- Le comité de sélection.....	42
VII- Les points de succès du projet	43
VII-1- La gouvernance du projet.....	43
VII-2- Suivi évaluation et capitalisation	4443
VII-3- Communication	44
VII-4- Durabilité	4544
VII-5- Inclusion et Accessibilité.....	45
VIII- RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES.....	46
IX- CONCLUSIONS	47
BIBLIOGRAPHIE.....	48
VII-ANNEXES	50
Sommaire des annexes.....	50
ANNEXE I.....	51
ANNEXE II.....	55
ANNEXE III.....	58

ANNEXE IV 63

I- INTRODUCTION

Ouagadougou, capitale du Burkina Faso est une ville cosmopolite aux défis similaires à ceux des grandes capitales des villes africaines. La problématique de la fluidité de la mobilité se pose comme une réalité cruciale à l'instar de celles du logement, de l'éducation, du sport et de la culture en termes de divertissement. Ouagadougou est une ville en pleine croissance démographique. Elle est passée en moins de dix ans de 1,5 million à plus de 2 millions d'habitants. Elle pourrait atteindre 6 millions d'habitants en 2030¹.

Malgré plusieurs approches suscitées par les exécutifs municipaux depuis le retour à l'ordre constitutionnel des années 1990, force est de constater que plusieurs difficultés restent d'actualité et se consolident avec le phénomène grandissant de l'exode rural.

Le phénomène de l'exode rural concernant la capitale se présente sous deux (2) formes à savoir Ouagadougou comme lieu de destination finale et Ouagadougou comme lieu de transit pour de nombreux jeunes en quête de mieux être hors de frontières du Burkina Faso. Ces derniers séjournent à Ouagadougou le temps de travailler pour amasser une petite fortune nécessaire à la confection des documents d'identité et de voyage, la préparation des formalités de voyage et l'obtention des titres de voyage.

La conséquence immédiate de cette situation est le surpeuplement exponentiel des zones périphériques parfois constituées de déserts administratif, sanitaire, éducationnel et aussi d'espaces de loisirs en termes de sport et de culture.

Toutes les populations résidant dans ces zones non loties et les quartiers viabilisés mais périphériques aspirent à un mieux-être en terme de satisfaction de leurs besoins. Pourtant les services et structures de l'Etat à même répondre de façon efficace à ces sollicitations sont concentrés au centre de la ville dans la zone administrative.

L'arrondissement numéro un (1) de la commune de Ouagadougou est l'épicentre de tous les services et regroupe plus de 90% des ministères et des institutions de la république. Cela s'explique entre autres par la réalisation dans les années 1970 des buildings consacrés à l'administration publique. Cette vision, même si elle était justifiée en son temps car rassemblant tous les services publics en un seul endroit pour faciliter leur accessibilité. Aujourd'hui, du fait de l'expansion de la ville, cette approche s'avère inopérante et aux antipodes des normes de facilitation de l'accessibilité.

¹ AFD Fiche projet PDDO2 Mars 2017

Face à cette situation, le changement de paradigmes reste la voie idéale pour rendre les populations proches de ce dont elles ont besoin. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le conseil municipal de Ouagadougou dans la mise en œuvre du Projet de Développement Durable de Ouagadougou phase (PDDO2) avec la création de plusieurs centralités au détriment de la centralité unique qui a montré objectivement ses limites, en termes de satisfaction des aspirations des populations.

L'érection de certaines zones périphériques en centralités répond au double objectif de rapprocher l'administration des administrés dans la consolidation de la décentralisation d'une part et de rendre ces zones jadis « périphériques » plus autonomes avec les réalisations d'infrastructures marchandes, sportives, cultures, sanitaire et éducatives d'autres parts. Cela dans le but de contribuer à la réduction sinon même à la suppression des flux quotidiens de personnes qui se déversent au centre-ville classique chaque matin et qui le quittent chaque soir mettant à rude épreuve les infrastructures routières et provoquant de nombreux désagréments dont les fréquents accidents et autres embouteillages.

Le projet de développement durable de Ouagadougou contribue à un développement urbain harmonieux dans la capitale burkinabé. La deuxième phase de ce projet (PDDO 2), mise en œuvre par la ville de Ouagadougou, est soutenue par l'AFD via un prêt de 80 M€ à l'État burkinabé, entièrement rétrocédé sous la forme de subvention d'investissement à la municipalité de Ouagadougou. Elle permettra l'amélioration des conditions de vie pour plus d'1,2 million de Ouagalais. L'objectif sera triple :

- construire et réhabiliter 13 kilomètres de routes pour mieux relier les quartiers entre eux et au centre-ville ;
- aménager trois centralités secondaires pour éviter les déplacements vers le centre-ville : il s'agira d'aménager l'espace public (12 km de voirie, éclairage, drainage, plantation d'arbres) et de créer ou de renforcer des marchés, des gares routières, des jardins publics et des équipements scolaires, sanitaires, culturels et sportifs ;
- renforcer les capacités de la ville en matière de gestion de projets et de mobilité.

La pépinière urbaine de Ouagadougou vient à point nommé comme un supplétif, négocié par la mairie de Ouagadougou auprès de l'Agence Française de Développement (AFD). Elle se positionne dans le paysage des projets de développement comme une initiative innovante dans la préfiguration des usages sur les différents sites identifiés par le PDDO2 pour la réalisation

des infrastructures sportives et culturelles dotées d'équipements adaptés à la pratique de plusieurs sports et d'expression culturelle.

La mise en œuvre d'un tel projet qui se veut participatif et inclusif nécessite une démarche prudente basée sur une gouvernance vertueuse associant plusieurs parties prenantes et à des strates différentes afin de faire de l'appropriation des acquis du projet une réalité à la faveur des populations bénéficiaires.

Contrairement à ce que la terminologie « pépinière » laisse entrevoir, il ne s'agit pas d'une pépinière au sens premier du terme qui renvoie à un terrain où l'on fait pousser de jeunes arbres destinés à être replantés ou à recevoir des greffes mais est une sorte d'incubateur culturel et sportif en vue de la préfiguration des futurs usages dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet. Dans le fond il s'agit effectivement d'accompagner les jeunes pousses au niveau associatif pour mener des activités communautaires avec les acteurs de la communauté.

La présente étude se donne pour tâche de présenter le projet pépinière urbaine de Ouagadougou, de détailler son système de management à travers ses différentes instances de gouvernance et sa stratégie de mise en œuvre.

Pour se faire il s'agira de se poser les bonnes questions afin d'appréhender les dynamiques existantes. Ainsi nous chercherons principalement à savoir comment se fait le management de la pépinière urbaine de Ouagadougou ?

De façon secondaire nous investiguerons sur les points suivants en nous demandant :

- dans quelles conditions la pépinière urbaine de Ouagadougou est-elle mise en œuvre pour l'atteinte de ses objectifs ?
- quel est le mode de gouvernance de la pépinière urbaine de Ouagadougou ?
- comment la pépinière urbaine de Ouagadougou fonctionne et est managé ?
- quelles appréciations font les bénéficiaires du projet pépinière urbaine de Ouagadougou ?

II- CONTEXTE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES D'ETUDE

II-1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La pépinière urbaine de Ouagadougou (PUO) est un projet qui s'inscrit dans une vision nouvelle de l'Agence Française de Développement (AFD) qui se veut être un tremplin pour la participation communautaire aux différentes actions de développement mises en œuvre par les institutions publiques avec son accompagnement soit en terme de prêts soit en terme de subventions. Cette nouvelle posture se justifie par l'échec d'appropriation de certains équipements réalisés au profit des populations sans leur participation avec pour corollaire la faible fréquentation ou même le rejet de ces derniers par les supposés bénéficiaires.

En rappel, l'expansion géographique de la capitale burkinabé impose de créer de nouvelles infrastructures. Cette dynamique renforce l'étalement urbain : les nouveaux arrivants s'installent dans des quartiers périphériques mal reliés au centre-ville et aux réseaux de transport, d'eau, d'assainissement et d'électricité ainsi qu'aux services économiques et sociaux de base. L'accès restreint à l'ensemble de ces services publics contribue à accentuer les inégalités entre les habitants du centre et de la périphérie. L'éloignement génère en outre d'importantes difficultés de circulation dans l'ensemble de la ville, source de pollution et d'accidents. Ces enjeux imposent de relever un double défi : densifier la ville tout en maintenant un lourd effort de rattrapage en matière d'infrastructures publiques et d'équipements afin de rapprocher les services des populations. Dans son Plan d'Occupation des Sols, la municipalité a identifié sept pôles urbains ayant vocation à devenir des centralités secondaires dans un effort de déconcentration de la ville.

Pour faire face à cette situation, le PDDO2 se fixe comme finalités :

- accompagner un développement territorial équilibré de la Commune de Ouagadougou ;
- favoriser l'émergence de centres secondaires (07 au total défini par le POS, mais 03 retenus pour le PDDO2 : Grand Est, Tampouy et Katre Yaar) ;
- améliorer la mobilité urbaine à l'échelle de la ville et des centralités secondaires ;
- désengorger progressivement le centre-ville.

Pour éviter que les réalisations du PDDO2 notamment celles concernant les infrastructures sportives et culturelles ne connaissent les mêmes problèmes, la mise en œuvre à priori de la pépinière urbaine de Ouagadougou permettra de préparer les populations à l'appropriation des

futures équipements en les associant à la dynamique du projet par une collaboration agissante et opérationnelle.

L'approche des pépinières en Afrique est une innovation impulsée par l'AFD dans ses projets sur le continent. Les pépinières existantes sont en quelque sorte des projets pilotes et déroulent leurs activités principalement pour les premières à Ouagadougou au Burkina Faso et à Tunis en Tunisie. Elles ont été lancées en 2018 et en 2020 d'autres villes africaines ont vu la naissance de leurs pépinières, en l'occurrence les villes de Dakar au Sénégal et d'Abidjan en Côte d'Ivoire.

Les deux (2) premières pépinières qui connaissent des fortunes diverses peuvent être considérées dans la nouvelle vision de l'AFD comme celles de la phase d'amorce et la création des nouvelles pépinières en plus de deux autres comme la phase de déploiement qui va sans doute se poursuivre avec les nouveaux projets dans d'autres pays africains.

La présente étude réalisée dans le cadre de notre formation pour l'obtention du Master 2 en Management Stratégique et Opérationnel (M2 MSO) vise à contribuer à la production de connaissances pour faciliter l'implémentation des nouvelles pépinières et son appropriation par les collectivités en vue d'une meilleure mise en œuvre des projets et programmes de développement au profit des populations.

Il s'agit ici de se poser les bonnes questions afin de rendre plus claire la démarche à adopter pour s'assurer du succès des projets à venir. La préfiguration des usages en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes et surtout des futures bénéficiaires s'impose de nos jours comme une étape importante, une condition sine qua non à l'appropriation définitive des réalisations d'envergure. Elle est profitable aussi bien aux populations qu'aux collectivités territoriales et à l'Etat central.

L'appropriation d'une telle démarche par tous les exécutifs sera un pas de géant en faveur de la consultation des masses pour la réalisation d'infrastructures en bonne intelligence avec elles et en fonction de leurs besoins effectifs.

II-2- OBJECTIFS

II-2-1- Objectif général

L'objectif générale de cette étude est de contribuer à la compréhension de l'esprit de la pépinière et son mode de management afin d'inspirer les institutions publiques dans la mise en œuvre de leurs projets

II-2-2- Objectifs spécifiques

- Décrire les étapes de mise en œuvre de la pépinière urbaine de Ouagadougou
- Analyser les instances de gouvernance de la pépinière urbaine de Ouagadougou et présenter leurs rôles
- Evaluer les réalisations de la pépinière urbaine de Ouagadougou et leurs effets sur les populations bénéficiaires (le succès du projet)
- Evaluer la perception des bénéficiaires de la pépinière urbaine de Ouagadougou
- Analyser le fonctionnement et le système managérial de la pépinière urbaine de Ouagadougou.

II-2-3- Résultats attendus

- Les étapes de mise en œuvre de la pépinière urbaine de Ouagadougou sont décrites ;
- Les instances de gouvernance du projet sont analysées ;
- Les réalisations du projet et leurs effets sur les populations bénéficiaires sont évaluées ;
- Les perceptions des bénéficiaires sont évaluées ;
- Le fonctionnement et le système managérial de la pépinière sont analysés.

II-3- HYPOTHESE D'ETUDE

II-3-1- Principale

La pépinière urbaine de Ouagadougou dispose d'un mode de management opérationnel basé sur une planification stratégique et opérationnelle cohérente

II-3-2- Secondaires

- La mise en œuvre de la pépinière urbaine de Ouagadougou se fait selon des étapes bien distinctes
- La pépinière urbaine de Ouagadougou a un mode de gouvernance vertueux et participatif
- Le fonctionnement du projet est cohérent et le mangement est participatif.
- Les réalisations du projet sont fortement appréciées par les populations bénéficiaires

III- MATERIELS ET METHODES

Le matériel et les méthodes utilisés dans le cadre de cette étude sont classiques selon les exigences académiques en vigueur. Des outils de collecte de données ont été utilisés et des entretiens ont été réalisés avec les personnes enquêtées après la phase de recherche documentaire.

III-1- Préparation du pilote

Cette étape a été réalisée en deux (2) grandes phases à savoir la recherche documentaire et la collecte des données. Elle a permis la planification et l'organisation de tout le travail sur la base des connaissances acquises pour faciliter la suite de l'étude.

III-2- La recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à la collecte d'informations nécessaires pour avoir les informations qui sont les préalables de la recherche. A cet effet, nous avons visité les bibliothèques et les centres de documentations tels que la Bibliothèque virtuelle de ZIE, la Bibliothèque Universitaire Centrale de l'Université de Ouagadougou (BUC.UO), la Bibliothèque de l'Université Libre du Burkina et la bibliothèque du département de sociologie. Nous avons aussi fait des recherches sur internet à travers le portail google, et avons eu des documents à consulter auprès des personnes de bonne volonté.

III-3- L'échantillon

Concernant l'échantillon, un nombre de quarante-sept (47) personnes à enquêter a été retenu. Ce public cible est constitué de personnes travaillant pour le projet, de personnes bénéficiaires du projet, des partenaires de mise en œuvre du projet et des riverains des sites concernés par le projet.

En plus de ces personnes directement concernées, il y a aussi les personnes ressources dont les contributions ont permis la rédaction du cadre théorique dans la définition des grands axes du travail.

III-4- Les outils et méthodes de collecte des données de terrain

Le guide d'entretien étant notre outil principal de collecte des données, nous avons été guidé par le souci de la représentativité de l'étude. Pour ce faire nous avons procédé à la triangulation avec pour finalité la saturation.

La triangulation répond au souci d'exhaustivité des informateurs et consiste à recueillir des informations complémentaires sur de probables personnes pouvant détenir des connaissances sur le sujet traité, à partir d'une personne déjà enquêtée. Ensuite, on a procédé au croisement des différents points de vue pour éviter de nous approprier uniquement la version ou le ressenti d'un seul informateur.

III-5- Le déroulement de l'enquête

L'enquête proprement dite s'est faite en plusieurs phases, ce qui a nécessité de notre part une grande disponibilité.

Dans un premier temps nous avons échangé avec les agents du projet et les agents des structures partenaires de mise en œuvre, les riverains, les usagers des sites pour les informer de notre intention et requérir leur disponibilité.

Ensuite nous avons pris des rendez-vous avec les personnes concernées pour administrer le guide à travers des entretiens semi directifs.

La démarche utilisée consistait simplement à prendre rendez-vous au préalable avec les enquêtés qui définissaient leur période de disponibilité et nous nous rendions au lieu et à l'heure prévus pour réaliser l'entretien. Il est arrivé que l'enquête se fassent immédiatement lorsque l'enquêté est disponible et trouve le sujet intéressant.

III-6- Les méthodes et techniques d'analyse

La collecte des données de terrain s'est faite sur la base des entretiens. Nous avons mené des entretiens semi directifs sur la base d'un guide d'entretien préparé à l'avance.

La méthode et la technique utilisées pour analyser les données de terrain est l'analyse du contenu. Les prises de notes ont été suffisamment utilisées.

S'inscrivant dans la démarche d'une étude descriptive, les faits relatés par les enquêtés tout comme leurs ressentis ont fait l'objet d'une attention particulière.

IV- RESULTATS

IV-1- Définition des concepts

La revue de littérature nous a permis de rencontrer certains concepts importants qui ont été aussi utilisés dans le cadre de la présente étude. Il s'agit de :

Pépinière Urbaine : incubateur de projets chargé de l'accompagnement d'organisations formelles et non formelles pour l'atteinte d'objectifs clairement définis et de la réalisation d'activités innovantes au profits des parties prenantes. Pour le cas présent il s'agit d'un incubateur culturel et sportif chargé de l'appui à la mise en œuvre du PDDO2. La pépinière se charge d'assurer la concertation avec les habitants et l'identification de leurs besoins et de répertorier les moyens pour mieux accompagner les partenaires de mise en œuvre dans des démarches ambitieuses de gestion partenariale et de concertation avec les acteurs des territoires urbains.

Préfiguration des usages : mise en œuvre d'actions rapides et démonstratives qui engagent une dynamique positive en amont de la réalisation des équipements, en vue de créer une approche nouvelle et innovante sur un site en terme de comportements des actuels et futures usagers

Co-conception : accord sur la vision et les principes et mise en commun des idées et des projets dans une dynamique d'intelligence collective avec toutes les parties prenantes du processus.

Coréalisation : coréalisation ou co-construction c'est le transfert d'outils, de procédures, de méthodes garantissant la qualité des process et faisant une large place à la participation des habitants / usagers ; Des artisans locaux peuvent y être associés. Cette activité est aussi appelée

matérialisation car constituant la réalisation in situ des propositions faites pendant la co-conception qui la précède. Elle se complète par le suivi-évaluation, la mutualisation, la mise en réseau des acteurs et des initiatives et la capitalisation des expériences.

Aménagement transitoire : il s'insère dans la fabrique urbaine en opérant une transition entre un état initial et un état final². Le transitoire vise non seulement l'actuel mais vise plus l'après ; il s'imbrique dans une planification ; il porte un caractère de préfiguration. L'objectif étant d'éviter le brusque en créant une passerelle entre deux états.

Aménagement éphémère : il fait référence à l'évènementiel donc à une temporalité très courte en substitution aux logiques permanentes des projets urbains traditionnels. Ces aménagements sont d'une très courte durée pour permettre la tenue d'une activité ponctuelle. Ils sont démontés juste après l'activité.

Appel à projet : compétition ouverte aux personnes physiques et/ou morales dans le but d'organiser des activités visant à atteindre un objectif clair. Les projets sélectionnés sur la base de critères clairs et objectifs recevront un accompagnement qui peut être technique et/ou financier de la part de la structure ayant lancé l'appel à projet.

Inclusion : Favoriser la prise en compte de la diversité (femmes, hommes, jeunes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées) et susciter la participation de toutes les couches sociales et notamment celles vulnérables.

Évènementiels : Ensemble d'évènements, d'activités réalisés par un groupe de professionnels ou connaissant bien le sujet abordé et conçus avec un objectif pour un public cible bien défini. Les évènementiels sont ponctuels et bien localisés.

Aires de jeux : Espace dans lequel différents jeux pour enfants sont installés. On y trouve généralement des toboggans, des tourniquets, etc.

Gouvernance : La gouvernance en quelques mots n'est autre que la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation, chacune détenant une parcelle de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles et de lancer des actions concertées³.

² L'urbanisme transitoire dans le renouvellement de la gouvernance urbaine dans les Suds : cas de la Pépinière Urbaine de Ouagadougou au Burkina Faso, Mémoire de master 2 Urbanisme et aménagement, Option Villes des Suds, Session d'octobre 2019, présenté par Maxime SAWADOGO, p72

³ Dictionnaire Petit Robert 2018

Diagnostic (communautaire) : Le diagnostic communautaire permet de mieux connaître la nature des dysfonctionnements au sein d'un groupe en s'intéressant aux origines de ceux-ci. Il permet également l'évaluation de la dynamique locale sur laquelle le travail des professionnels pourra s'appuyer. Dans ce cas précisément, il a pour but de permettre de recenser les difficultés vécues par les populations concernées, de faire l'état exact des lieux et de capter les solutions proposées par les populations.

Consultation (communautaire) : Etape ou ensemble d'activités au cours desquelles l'occasion est saisie de dresser un portrait représentatif de la situation actuelle au sujet des thématiques concernées pour mieux engager les parties prenantes. Il s'agit également d'une occasion pour les publics et les bénéficiaires de participer aux séances de dialogue et de prendre part au processus de réalisation d'un projet commun et participatif.

IV-2- Les étapes de mise en œuvre de la pépinière urbaine de Ouagadougou

Le diagnostic et la consultation

Le diagnostic et la consultation des populations et acteurs des quartiers dans les domaines visés, sont fait afin d'appréhender au mieux les besoins et attentes et de prendre en compte les publics et groupes vulnérables.

Les ateliers de co-conception

Les ateliers de co-conception prévus pour chaque site avec différents acteurs identifiés de façon participative. Les ateliers visent à susciter par une démarche innovante l'éclosion de propositions nouvelles et intéressantes provenant des populations et des principaux bénéficiaires et techniciens.

Les ateliers de coréalisation

Les ateliers de coréalisation ont pour but de favoriser une meilleure appropriation par l'ensemble des parties prenantes et des bénéficiaires, des stratégies de réalisation des différents aménagements. Les artisans locaux en profitent pour découvrir de nouvelles choses et partager leurs expériences.

Le renforcement des capacités

L'assistance technique à la Mairie et son implication dans le pilotage et la mise en œuvre du dispositif et le renforcement des acteurs des quartiers dans leur capacité à concevoir et mettre en œuvre des projets est un point important pour la durabilité du projet.

Les évènementiels (sportifs et culturels)

C'est un ensemble d'activités destinées à promouvoir les activités culturelles et sportives sur les sites dédiés. Ces activités menées sur plusieurs jours avec de nombreux intervenants visent entre autre la création d'une saine émulation autour des deux (2) thématiques pour occuper le temps avant la mise en œuvre des micro-projets communautaires.

L'appel à projet

La confiance accordée aux acteurs de la société civile passe parfois par la preuve de leur capacité à mener à bien des activités communautaires d'une certaine envergure. C'est pour faciliter la création d'une relation de confiance entre les OSC et l'administration municipale qu'il y a la mise en place d'un mécanisme d'appui financier à des micro-projets portés par des acteurs de la société civile.

IV-3- Les instances gouvernance de la pépinière

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage du projet réuni plus largement les parties prenantes du projet et du PDDO 2 (AMGT et Services techniques de la Mairie, Mairies d'arrondissement, Ministères (Urbanisme, sport, culture), AFD, autres), présidé par le Maire de Ouagadougou. Le comité de pilotage est prévu pour se réunir à trois reprises : en démarrage de projet, à mi-parcours et pour la clôture. L'AFD y siègera à titre d'observateur.

Le comité opérationnel

Le comité opérationnel, appuyé par l'équipe technique du groupement, placé auprès du directeur de l'AMGT et composé d'agents de l'AMGT (responsables MOS, opérations, MOE

Mis en forme : Titre 2, Interligne : simple

études et supervision), de représentants des Mairies d'arrondissements et de leurs services techniques concernés (sport, culture notamment) et des services techniques de la Mairie compétents (directions du sport, des services sociaux, etc.).

Ce comité est responsable de la gestion rapprochée et de la mise en œuvre du dispositif, avec un pouvoir de décision sur les produits clés et pouvoir de convocation / sollicitation des parties prenantes du PDDO 2. Il pourra inviter toute personne / structure ressource utile à ses réunions, en tant que simple participant.

Ses membres sont les principaux bénéficiaires directs des actions de renforcement de capacités.

Le comité de sélection

Le comité / dispositif de sélection des micro-projets, distinct des instances de suivi et de pilotage, pour garantir l'indépendance et la transparence du processus de décision dans le choix des microprojets à accompagner.

Ses membres, dont certains seront issus du comité opérationnel, seront aussi bénéficiaires directs d'actions de renforcement de capacités.

L'équipe du projet

Le projet pépinière urbaine de Ouagadougou est mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire composé officiellement de sept (07) dont :

- un chef de projet
- un chef de projet Adjoint
- un architecte chargé des aménagements
- un chargé de suivi évaluation capitalisation
- un chargé de volet animation
- un chargé de volet inclusion
- un comptable.

Cette équipe assez restreinte bénéficie d'un soutien technique assuré par le responsable programme depuis le siège du GRET situé à Paris et de l'équipe administrative et financière de l'ONG basée à Ouagadougou au siège national.

IV-5- Les réalisations du projet

IV-5-1- Les réalisations sur les étapes de mise en œuvre de la pépinière urbaine de Ouagadougou

IV-5-1-1- Le diagnostic et la consultation

Le diagnostic et la consultation se sont déroulés durant trois (3) mois de décembre 2018 à février 2019 dans les deux (2) centralités concernées par le projet pépinière urbaine de Ouagadougou. Il s'agit de Dassasgho et de Tampouy.

La tâche a débuté par une prise de contact avec les grands informateurs que sont les institutions en charge de la culture, du sport, de l'action sociale et de la décentralisation dans un premier temps et s'est poursuivie avec tous les acteurs non étatiques intervenant dans les domaines ci-dessus cités dans un second temps.

Les riverains et autres bénéficiaires directs et indirects ont ensuite été rencontrés avec des guides d'entretiens préalablement conçus tout comme les services et établissements scolaires existant dans les entourages des sites concernés.

Il est important de noter que l'échantillon concerné par l'étude a été très divers basé sur un choix raisonné. Les enfants, les jeunes, les femmes, les hommes adultes, les personnes âgées et les personnes handicapées ont été tous touchés lors des différents entretiens. Cela pour répondre au souci de l'inclusion tant prônée par le projet pépinière urbaine de Ouagadougou.

Les données obtenues ont été consolidées par celles rassemblées grâce à la revue documentaire.

L'analyse des données s'est faite à partir des données collectées pendant la phase de recherche documentaire et celles du terrain obtenues grâce aux entretiens individuels et collectifs (focus group) réalisés.

IV-5-1-2- Les restitutions aux administrations des arrondissements 03 et 05

La fin du diagnostic et de la consultation a été l'occasion de faire des restitutions aux premiers responsables des arrondissement 3 et 5 de la commune de Ouagadougou. Il s'est agi de leur faire de brèves présentations des résultats obtenus et de recevoir leurs appréciations et

remarques en vue de mieux parachever le travail qui devrait constituer un outils d'aide à la décision.

IV-5-1-3- Les assemblées publiques (Les assemblées générales de restitution)

Elles furent des instants des partages des résultats du diagnostic et de la consultation sur chacun des sites concernés par le projet. Elles ont rassemblé divers participants dont les riverains des sites, les usagers actuels des sites, les potentiels bénéficiaires des futures réalisations, les responsables et membres des organisations de la société civile. Pendant ces rencontres populaires, en plus des présentations qui sont faites et des échanges issus de ces dernières, les participants amendent les propositions faites par leurs représentants aux différents ateliers de co-conception. Cela pour répondre au souci de redevabilité aux populations pour une meilleure appropriation des acquis de la démarche.

IV-5-1-4- Les ateliers de co-conception (les aménagements souhaités et les modes de gestion)

Les ateliers de co-conceptions furent de véritables moments d'échanges et de partages entre d'une part les différents acteurs entre eux et d'autre part les acteurs et les techniciens du projet pépinière urbaine de Ouagadougou et ceux de l'agence municipale des grands travaux.

Organisés de façon spécifique pour chaque site, les ateliers ont consisté en des séances plénières et des travaux de groupes. Pour favoriser la participation de chaque personne invitée, des groupes de travail et des sous-groupes ont été constitués pour chaque atelier. Ainsi toutes les thématiques ont été discutées en sous-groupes restreint de 3 à 4 personnes avant d'être traité en groupe de 10 à 12 personnes pour la mise en commun et l'arbitrage avant la présentation de la synthèse du groupe aux autres pendant la séance plénière. En plus de la narration pour restituer le rendu des travaux de chaque groupe, des dessins sont réalisés sur des supports papiers concernant toutes les propositions. Cela a l'avantage de permettre la visualisation dans l'espace du site en question, des propositions de réalisations à faire, sur des plans en 2 dimensions. Ces ateliers ont toujours débuté par une introduction sur le projet, sa vision, ses objectifs et sa démarche, une présentation sur l'inclusion et les résultats du diagnostic et de la consultation dans les aspects qui concernent chaque site.

Au terme de chaque atelier il était demandé aux participants de faire des propositions de modes de gestion pour chacun des équipements proposés et retenus en séance plénière.

Au total sept (7) ateliers ont été organisés rassemblant les enfants, les jeunes, les femmes, les hommes adultes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les représentants des OSC et les représentations des notabilités coutumières et religieuses.

A la fin de certains ateliers, des marches exploratoires ont été organisées avec les participants et les riverains pour voir sur chaque site si les propositions faites étaient réalisables dans les proportions réelles sur le site. Les comptes rendus des ateliers ont été faits lors des séances de restitutions organisées pour présenter les résultats du diagnostic et de la consultation.

IV-5-1-5- Les ateliers de coréalisation

Il s'est agi de la mise en pratique des propositions faites pendant les ateliers de co-conception et retenues lors des assemblées publiques. Cette étape se fait in situ (sur chaque terrain) avec les agents du projet accompagnés dans les premiers instants par l'expertise du cabinet français Cabanon Vertical qui a une longue expérience dans le domaine de l'urbanisme transitoire avec à son actif plusieurs réalisations dans de nombreuses villes européennes. Sont associés à cette activité les populations riveraines, les bénéficiaires et les artisans locaux agissant dans les réalisations concernées.

Cette étape est aussi appelée matérialisation car c'est la matérialisation sur le terrain de ce qui était conçu sur papier à la suite des échanges avec les participants aux ateliers de co-conception et ceux rencontrés pendant les assemblées publiques.

IV-5-1-6- Co-conception de détails

Elle a surtout concerné les aires de jeux pour enfants dont les premières esquisses ont été faites pendant les ateliers de co-conception et améliorées lors de ceux de coréalisation. C'est sur la base de ces propositions améliorées que les artisans, sous la supervision du chargé des aménagements et avec l'appui d'un expert occidental des aires de jeux pour enfants ont pu peaufiner les projets de réalisation des équipements adaptés et l'aménagement des surfaces adaptés.

Ils ont alors pu définir le nombre et type d'équipement pour les aires de jeux et les sites les mieux adaptés ont été choisis pour les accueillir. Ce fut finalement 3 sites (Wayalguin, Parcours sportif et Tampouy école C-D) qui ont été retenus en tenant surtout compte des critères de sécurité et de responsabilités qui sont indispensables pour l'installation d'équipement dont les usagers sont des enfants et des mineurs qui peuvent échappés parfois à la surveillance des adultes.

Les équipements suivants ont été retenus pour être installés dans les aires de jeux pour enfants :

- ensemble toboggan et les 2 tours
- balançoires 2 assises

- jeux de ressort (figurine ou pneus)
- poutre à équilibre avec des pneus
- mur à pneus à 3 modules
- passerelles à pneus.

IV-5-1-7- Les évènementiels (sportifs et culturels)

Les évènementiels culturels et sportifs se sont déroulés sur une période Six mois (6) soit de Aout 2019 à Janvier 2020.

Les évènementiels sportifs ont débuté par un lancement officiel sous la présidence du Maire de la Commune de Ouagadougou, Monsieur Roland Pierre Armand BEOUNDE, le 10 Aout 2019 su Pour ces évènementiels sportifs, 36 équipes ont participé à la compétition dont 6 pour le handball, avec 10 matchs joués, 6 équipes de volleyball avec 10 matchs joués, 8 équipes de basketball avec 12 matchs joués, 4 équipes de handibasket avec 6 matchs joués, 12 équipes de maracana avec 20 matchs joués, 42 compétiteurs de Karaté-do se sont également confrontés.

Au total, 36 équipes de sport collectif, 50 duo de pétanque, 6 catégories de karaté avec près de six cent (600) athlètes et cent (100) encadreurs se sont retrouvés sur les 4 sites de compétition à savoir le terrain situé derrière le camp CRS de Tampouy⁴, le terrain vers Tampouy C et D, le terrain derrière le Lycée de la Jeunesse à Dassasgho et le Parcours sportif de Dassasgho.

Les évènementiels culturels ont été organisés sur les deux sites destinés à accueillir des infrastructures culturelles à savoir ceux du Remdoogo 2 de Dassasgho et de la médiathèque de Tampouy.

Au total 24 groupes et artistes se sont produits sur ces 2 sites durant le mois de décembre 2019. A cet effet, 4 grands spectacles ont été organisés et ont connu une forte participation des populations des différents quartiers. En plus des artistes et troupes traditionnelles ayant prestés, ces spectacles ont connu la participation de cavaliers, acrobates, circassiens et échassiers. Chaque spectacle a connu la participation d'au moins un millier de personnes.

Les évènementiels culturels ont été lancés les 29 et 30 novembre 2018 sur le site du futur Reemdoogo2 de Dassasgho et les 6 et 7 décembre 2019 à la Médiathèque de Tampouy.

⁴ Rapport à mi-parcours du Projet Pépinière Urbaine de Ouagadougou, Groupement GRE/ HI, décembre 2019, p22

**SITES SITUÉS A L'ARRONDISSEMENT 05 DE LA COMMUNE DE
OUAGADOUGOU**

1- LE PARCOURS SPORTIF LE LONG DU CANAL DE DASSASGHO

Idées d'Aménagements issues des ateliers de co-conception prévues à être réalisées	Etape de Réalisations	Date de réception de chantier
Confection de mobiliers urbains(10 banquettes et 1 estrade pour pétanque)	Aménagement Réalisé et réceptionné	Fin Décembre 2019
Réhabilitation de 2 terrains de pétanque	Aménagement Réalisé	20-janv-20
Réalisation d'un bloc de toilette inclusif	Aménagement réalisé	Février 2020
Aménager un espace de jeux pour enfants (Aire de jeux)	Aménagement réalisé	Février 2020
Confection et Intégration d'équipements sportifs tout au long de la zone de marche du parcours sportif (agrès pour sport)	Aménagement Réalisé	Janvier 2020
Végétalisation du site	Aménagement Réalisé et réceptionné	Aout 2019

2- POLE DE LA JEUNESSE COTE OUEST DU LYCEE DE LA JEUNESSE

Idées d'Aménagements issues des ateliers de co-conception prévues à être réalisées	Etape de Réalisations	Date de réception de chantier
Réaménagement terrain de football (Implantation et traçage au sol)	Réalisation éphémère prévue avec les acteurs locaux bénéficiaires	Mi-Février
Réaménagement terrain maracana (Implantation et traçage au sol)	Réalisation éphémère prévue avec les acteurs locaux bénéficiaires	Mi-Février
Réalisation de terrains de pétanque transitoires	Aménagement Réalisé	20-janv-20
Végétalisation du site	Aménagement Réalisé et réceptionné	Aout 2019
Réhabilitation de deux sautoirs	Aménagement réalisé	Avril 2020
Réalisation du mobilier urbain transitoire (7banquettes)	Aménagement déjà réalisé	Mi-Janvier 2020

3-REMDOOGO II DE DASSASGHO

Idées d'Aménagements issues des ateliers de co-conception prévues à être réalisées	Etape de Réalisations	Date de réception de chantier
Confection de podium (8x6) avec pont lumière et loge	Aménagements réalisés	Février 2020

Mis en forme : Centré, Espace Après : 0 pt, Interligne : Multiple 0,9 li

Végétalisation du site	Aménagement Réalisé et réceptionné	Aout 2019
Réalisation de toilettes publiques(sèches 2 boxes)	Aménagements déjà réalisés	Mars 2020

4- TERRAIN A PROXIMITE DES ECOLES WAYALGUIN D - E

Idées d'Aménagements issues des ateliers de co-conception prévues à être réalisées	Etape de Réalisations	Date de réception de chantier
Nettoyage du site (organisation d'une Journée de salubrité avec la population)	Activités réalisées en Novembre 2019	
Confection de huit (8) panneaux d'interdiction de jeter les ordures avec la mairie	Réalisée et réceptionnée	Novembre 2019
Aménagement d'un sautoir	Aménagements réalisé	Avril 2020
Aménagement d'une aire de jeux pour enfants	Aménagements déjà Réalisé	Fin Février 2020
Aménagement d'un terrain de pétanque transitoire	Aménagement Réalisé	20-janv-20
Réalisation de toilettes publiques(sèches 2 boxes)	Aménagement réalisé	Mars 2020
Végétalisation du site	Aménagement Réalisé et réceptionné	Aout 2019

SITES SITUES A L'ARRONDISSEMENT 03 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU

5- TERRAIN A PROXIMITE DU CAMPS CRS TAMPOUY

Idées d'Aménagements issues des ateliers de co-conception prévues à être réalisées	Etape de Réalisations	Date de réception de chantier
--	-----------------------	-------------------------------

Réfection de tous les terrains existants et leurs poteaux avec mis à niveau pour PH (Football, basketball, handball, volleyball et maracana)	Réalisé et réceptionné	Septembre 2019
Aménagement d'une aire de terrains de pétanque définitive	Aménagement réalisé	Fin Janvier 2020
Délimitation des plateaux sportifs(basketball) existants avec de la grille	Aménagement réalisé	Fin Janvier 2020
Aménagement d'un sautoir pour les enfants	Aménagements déjà réalisé	Fin Mars 2020
Végétalisation du site	Aménagement Réalisé et réceptionné	Aout 2019
Réhabilitation des Lampadaires + branchement Sonabel	Aménagement Réalisé et réceptionné	Fin Décembre 2019

6-TERRAINS A PROXIMITE DES ECOLES TAMPOUY C et D

Idées d'Aménagements issues des ateliers de co-conception prévues à être réalisées	Etape de Réalisations	Date de réception de chantier
Réfection de tous les terrains existants et leurs poteaux avec mis à niveau pour PH (Football, basketball, handball, volleyball et handi basket)	Réalisé et réceptionné	Septembre 2019
Aménagement d'une aire de jeux pour enfants	Aménagement réalisé	Fin Février
Aménagement d'une aire de pétanque définitive (1 terrain)	Aménagement réalisé	Fin Janvier 2020
Réhabilitation des Lampadaires + branchement SONABEL pour l'éclairage du site	Aménagement Réalisé et réceptionné	Fin Décembre 2019
Réalisation de mobiliers urbains (4banquettes et 1e banquette couverte)	Aménagement Réalisé	Avril 2020
Végétalisation du site	Aménagement Réalisé et réceptionné	Aout 2019
Réalisation d'un sautoir	Aménagement réalisé	Avril 2020
Délimitation des plateaux sportifs(handi basket) existants avec de la grille	Réalisé et réceptionné	Fin Janvier 2020
Réalisation de toilettes publiques(sèches 2 boxes)	Réalisé et réceptionné	Avril 2020

7-MEDIATHEQUE DE TAMPOUY

Idées d'Aménagements issues des ateliers de co-conception prévues à être réalisées	Etape de Réalisations	Date de réception de chantier
Réfection et mise à niveau (peinture, faux plafond) de la bibliothèque	Aménagement Réalisé et réceptionné	sept-19

Installation de plaques solaires et câblage pour éclairage de la bibliothèque	Aménagement Réalisé et réceptionné	oct-19
Réfection et Mise à niveau des toilettes pour les rendre accessibles à tous	Aménagement Réalisé et réceptionné	nov-19
Confection de cinq (5) tableaux mobiles en bois	Aménagement Réalisé et réceptionné	nov-19
Végétalisation du site	Aménagement Réalisé et réceptionné	Aout 2019
Réalisation bancs mobiles métalliques (5)	Aménagement Réalisé et réceptionné	nov-19

IV-5-1-8- L'appel à projet

L'appel à projet fut le fruit d'un long travail méthodique qui a débuté avec un appel à idées lancé pour obtenir les potentiels idées de projet afin de déterminer et de finaliser les lignes directrices devant guider la définition des procédures et de la démarche de l'appel à projet.

Après l'analyse des résultats de l'appel à idées, une répartition budgétaire fut faite pour les différentes thématiques abordées par l'appel à projet à savoir la promotion du sport sur les aires y dédiés par le projet, la promotion de la culture sur les sites concernés et la promotion des activités d'embellissement des espaces publics.

A la clôture des dépôts de projets, une phase d'instruction des projets a été faite avec les responsables des structures ayant soumis les projets afin de mieux cerner les idées des projets et de mieux connaître l'organisation et la gestion des associations soumissionnaires. Cela a eu le véritable avantage de faciliter l'analyse des dossiers par le comité de sélection dont les membres ont eu à leur disposition les rapports d'instruction des différents projets.

Au terme du processus et au regard du temps consacré, vingt-sept (27) projets ont été retenus. Le tableau ci-dessous présente une synthèse des types de projets retenus.

Type de projets	Arrondissement 3	Arrondissement 5	Total
Nb de projets sportifs	10	01	11
Nb de projets culturels	8	6	14
Nb de projets d'embellissement	01	01	02
Total	19	8	27

Mis en forme : Police :Gras

Mis en forme : Police :Gras

Tableau mis en forme

Mis en forme : Police :Gras

Mis en forme : Police :Gras

IV-5-2- La instances gouvernance de la pépinière

IV-5-2-1- Le comité de pilotage

Une session du comité de pilotage s'est tenue. Il s'agit de celle du 9 juillet 2019 à Ouagadougou dans la salle des sessions de la commune⁵.

Présidée par Monsieur le Maire de la commune de Ouagadougou, Monsieur Pierre Armand BEOUNDE, la session a connu la présence de toutes les parties prenantes conviées. Les membres ont échangé sur les points inscrits à l'ordre du jour après la vérification des présences faites par Monsieur le Maire de la commune. Les points y relatifs étaient les suivants :

- présentation du projet
- présentation de la stratégie d'intervention
- présentation du programme d'activités
- échanges (Questions – Réponses – Recommandations)
- adoption des documents, de la stratégie et du programme d'activités

Après environ deux (2) heures de débats, de questions, de réponses et de clarifications, les membres du comité de pilotage sous la houlette de Monsieur le Maire de la commune de Ouagadougou ont procédé à l'adoption des documents et stratégies présentés sur place et de ceux envoyés plutôt en version physique (rapports des diagnostics et consultations) aux membres pour la préparation du COPIL. Ainsi par acclamation l'ensemble des points et documents ci-dessus cités ont été adoptés à l'unanimité.

Les aménagements principaux apportés à l'issue du COPIL ont porté sur :

- l'affectation de la somme de 100 000 euros au financement des microprojets et 200 000 euros pour les aménagements
- l'acceptation par la Mairie d'éclairer le parcours sportif
- la décision d'accepter les OSC non formelles à l'appel à projets.

IV-5-2-2- Le comité opérationnel

Le comité opérationnel a tenu principalement trois (3) rencontres formelles et plusieurs rencontres informelles de façon proactive afin de faire bouger les lignes concernant certaines étapes du projet comme l'appel à idées, les ateliers de co-conceptions, les aménagements, les évènementiels etc.

⁵ Rapport à mi-parcours du projet pépinière urbaine de Ouagadougou, PUO GRET, novembre 2019

La première rencontre formelle a eu lieu le 22 mars 2019 pour traiter principalement de la question de l'amendement et la pré-validation des rapports du diagnostic et de la consultation des arrondissements 3 et 5 de la commune de Ouagadougou.

La deuxième rencontre formelle a eu lieu en Aout 2019 autour de l'amendement des procédures et de la documentation, relatives à l'appel à idées.

La troisième rencontre formelle a eu lieu en juillet 2019 et a porté sur l'arbitrage relative aux aménagements à réaliser sur les différents sites tenant compte de la programmation du PDDO. Cette rencontre a permis d'approuver et de choisir les aménagements à réaliser par la pépinière et celles relevant de l'AMGT.

IV-5-2-3- Le comité de sélection

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, le comité de sélection s'est réuni du 5 au 8 novembre à la maison de la femme pour la sélection des micro-projets et leur classement à la suite du travail d'instruction fait au préalable par l'équipe de la pépinière urbaine de Ouagadougou.

Les quarante-huit (48) projets soumis ont été passés au filtre d'appréciation par chacun des membres du comité de sélection. A la suite de cette étape, des échanges ont été faits avant une mise en commun des résultats individuels.

Après cette session de travail une seconde a été prévue pour la revue des projets en vue de la sélection des projets soumis par les organisations féminines.

Ces deux sessions ont ponctué la vie de la phase 1 du projet dans son volet analyses des dossiers et sélection des meilleurs projets.

V- Les effets du projet et leur appréciation par les bénéficiaires

V-1- Le diagnostic et la consultation

Le diagnostic et la consultation ont été une étape importante pour la vie du projet selon les bénéficiaires. Ce fut des périodes de contacts renouvelés avec plusieurs acteurs autour des sites concernés. La démarche participative adoptée à cette étape a permis une présence quasi-quotidienne dans les zones d'études concernées.

Mis en forme : Normal

Premièrement dans la phase préparatoire, des rencontres d'informations et d'échanges ont été tenues avec les populations qui ont découvert le projet et son but final.

Deuxièmement les entretiens individuels dans le cadre de la triangulation ont permis aux riverains, aux usagers et aux personnes ressources de tous âges et de toutes conditions sociales de mieux appréhender les objectifs, présenter la situation actuelle et de faire des propositions sur les aménagements transitoires et les modes de gestion de ces derniers.

La majorité des personnes rencontrées témoignent que c'est la première fois qu'un contact constant est maintenu avec des acteurs de développement dans le cadre des réalisations à faire dans leur communauté. Selon ces personnes, il est arrivé plusieurs fois que des gens viennent sur les sites concernés sans prendre contact avec les usagers et les riverains. Après être allé à l'information, les populations se rendent compte du projet à réaliser mais cela reste sans suite. Certains acteurs même viennent engager des actions et disparaissent par la suite. Ces nombreuses désillusions sont un peu à la base de la grande satisfaction des populations qui sont très reconnaissantes de la considération à elles accordées et du niveau de leur implication dans la réflexion.

V-2- Les ateliers de co-conception

La co-conception fut une véritable innovation du projet selon les participants. La valeur ajoutée fut grande pour eux au regard de la quantité et de la qualité des informations mises à leur disposition. En effet les participants ont apprécié le retour fait à eux sur les résultats du diagnostic et de la consultation, réalisés sur leur site d'une part et l'importance accordée à leur point de vue d'autre part. D'habitude selon ces derniers les projets sont réalisés pour eux sans leur contribution, toute chose qui réduit drastiquement l'appropriation sociale de ces réalisations par les populations bénéficiaires.

Les personnes interrogées tirent surtout leur motif de satisfaction dans la qualité de la démarche utilisée pendant les ateliers de co-conception ou elles ont pu réfléchir sur les usages actuels des sites et faire des propositions avant de les dessiner sur les cartes avec les bonnes dimensions des sites. Cela leur a permis de visualiser le site en question et de connaître une nouvelle façon de mener une réflexion pour trouver des solutions intéressantes et consensuelles.

La marche exploratoire complétant le processus a été une étape très intéressante selon les participants qui ont eu l'occasion de voir leur projet dans les réelles proportions des terrains. Confessant son appréciation un des participants a dit : « *Quand on était en salle, on voulait*

mettre tous ce qui nous venait à l'esprit sur le terrain, mais avec cet exercice on se rend compte de la réalité et nous devons prioriser nos besoins. Merci pour cette technique qui est très réaliste ».

V-3- La co-conception de détails pour les aires de jeux et les terrains de pétanque

Elle a été fortement appréciée par ceux qui y ont pris part. Elle est une suite logique de l'atelier de co-conception car elle est le moment où à partir d'une idée issue de l'atelier précédent, certains participants, les artisans locaux, les agents de l'AMGT et les membres de l'équipe de la pépinière travaillent de façon précise in situ pour mieux peaufiner de l'idée de projet qui donnera plus tard un équipement effectif. Cette approche qui est une sorte de matérialisation a été beaucoup appréciée par les participants qui y ont vu un début effectif de réalisation des équipements proposés par eux et accepté par le projet pépinière urbaine de Ouagadougou. La réflexion a été plus poussée avec des acteurs avertis pour réellement apprécier la faisabilité des propositions.

V-4- Les ateliers de coréalisation

Les ateliers de coréalisation furent effectués spécifiquement par le responsable chargé des aménagements du projet en compagnie des artisans et de certains riverains intéressés par la démarche. C'est en réalité la mise en action des propositions faites et à la fin des réalisations physiques sont visibles et appréciables. Selon les personnes enquêtées l'intérêt de cette partie réside dans la possibilité de toucher du doigt le résultat du travail, de le voir sur l'espace en question et de rectifier le tir avant la réalisation des autres équipements similaires. C'est étape est assez technique et physique mais les participants ont été assidus à cause de l'intérêt qu'ils éprouvaient pour cet exercice.

V-5- Les activités communautaires (travaux d'intérêt commun)

Les activités d'intérêt commun ont eu un véritable impact sur la vie des communautés riveraines des sites. Cela a contribué à changer leurs rapports aux sites et les a amenés à se sentir plus concernés par la vie des sites.

Les premiers travaux d'intérêt commun ont été initiés par le projet pour nettoyer certains sites dont une partie du parcours sportif de Dassasgho. Par la suite les populations elles-mêmes ont

organisé deux (2) fois de suite la même activité pour la propreté du site. Ils ont été imités par les riverains du site situé derrière le camp CRS de Wayalguin qui ont organisé avec la contribution du projet une vaste journée de nettoyage sur le site.

La valeur ajoutée fut que les bénéficiaires ont vu l'importance du travail collectif. L'un des riverains du parcours sportif disait à cet effet : « il y a eu auparavant des initiatives de nettoyage du site mais elles n'étaient pas des actions collectives. Alors il n'y a pas eu de suivi et les lieux sont redevenus tout aussi sales qu'avant ».

V-6- Les évènementiels (sportifs et culturels)

Les activités sportives et culturelles organisées en prélude à la mise en œuvre des projets menés par les organisations de la société civile ont été bien appréciées par les différents acteurs.

Les évènementiels sportifs qui se sont passés sur les cinq (5) sites du projet ont contribué à l'animation de ces espaces pendant plus d'un trimestre au grand bonheur des usagers. En plus de cette animation quasi-quotidienne, les équipes quant à elles ont bénéficié de nouvelles tribunes d'expressions et de compétition toute chose qui contribue à renforcer leurs capacités. A cet effet, un responsable sportif disait : « nous faisons des entraînements chaque jour mais sans compétitions il nous est difficile d'évaluer le niveau réel de nos jeunes apprenants. Les tournois sont assez coûteux et rares. Nous n'avons pas les moyens d'en organiser et les mécènes qui le font les organisent pendant les vacances uniquement et après plus rien ne se passe. Ces activités de la PUO ont apporté de la compétition à nos jeunes qui ont pu affronter d'autres jeunes afin de mieux jauger leur niveau. C'est une chose qui nous manquait et nous sommes reconnaissant à la PUO pour cette belle initiative ».

De tels témoignages montrent comment l'apport du projet pépinière urbaine de Ouagadougou est bien apprécié par les différents acteurs qui trouvent que les actions vont en droite ligne avec leurs besoins et aspirations pour la promotion de leurs activités sportives.

Quant aux évènementiels culturels, ils se sont passés sur les deux (2) à eux consacrés à savoir le site de Reemdogo 2 situé à Dassasgho dans l'arrondissement 5 et le site de la médiathèque de Tampouy situé à l'arrondissement 3. Les appréciations sont dans l'ensemble très positives au regard de l'animation apportée sur ces sites qui accueillent rarement des activités culturelles d'envergure. Pour les riverains, l'organisation de telles activités permet aux jeunes du quartier de rester à coté et de bénéficier du même épanouissement que les autres jeunes qui ont des complexes culturels dans leur quartier.

Pendant ces évènements, plusieurs artistes de renom et en vogue ont presté pour les populations riveraines et les nombreux spectateurs venus pour la circonstance. Selon une fille issue d'un groupe de jeunes filles rencontrées sur le site du reemdogo 2 le jour du lancement des évènements culturels : « *J'aime bien Malika la slameuse, ce qu'elle fait est intéressant et montre que les filles sont capables de belles choses. Je la voyais à la télévision mais je ne savais pas que j'aurais l'occasion de la voir gratuitement dans mon quartier. Mes parents ne veulent pas que nous sortions la nuit pour aller loin au centre-ville ou vers le SIAO pour voir des spectacles. Alors grâce à vous c'est le spectacle qui est venu à nous, et nous sommes très contentes* ».

Le fait d'avoir rapproché le spectacle et les artistes des populations est une très bonne chose qui est d'ailleurs conforme à la philosophie de création des centralités par la commune de Ouagadougou. En effet, la réalisation des équipements et infrastructures dans les zones périphériques et quartiers qui n'en disposent pas permet d'éviter aux populations de faire de longues distances et d'être obligées de se rabattre dans le centre-ville classique pour satisfaire leurs besoins en terme de services administratifs et de loisirs.

V-7- L'appel à projet

L'appel à projet a créé une véritable émulation au sein des organisations de la société civile (OSC) de Ouagadougou et des artistes et autres promoteurs culturels et sportifs. A la suite de l'appel à idées qui a permis d'avoir une idée globale des types de projets portés par les acteurs des quartiers, l'appel à projet a eu un grand intérêt auprès des populations.

La satisfaction des bénéficiaires est tributaire au fait que les OSC sont pour la majorité à but non lucratif, ne disposent pas de moyens conséquents pour le déroulement de leur programme d'activités. Elles disposent de ressources humaines motivées mais ont un manque criard de ressources financières. Le lancement de cet appel est venu à point nommé selon les propos de plusieurs bénéficiaires. L'un d'entre eux reconnaît que la méthode de financement par thématique, faite par le projet est bien à propos car peu de structures appuient actuellement ces domaines. Et le fait de spécifier les thématiques permet d'offrir plus de chances aux organisations qui exercent déjà dans le sport, la culture et l'embellissement.

V-8- Le renforcement de capacité

La formation a occupé une place importante au sein du projet pépinière urbaine de Ouagadougou et cela en faveur de divers acteurs. Ainsi les partenaires de mise en œuvre de

l'AMGT et autres services de la mairie tels que la direction des sports et des loisirs, la direction de l'action sociale et la direction de la culture ont bénéficié de renforcement de capacité. A ceux-ci s'ajoutent les membres des organisations de la société civile, les artisans et autres promoteurs culturels ou sportifs.

Les formations ont concerné des thématiques diverses allant de la formation sur l'inclusion, l'accessibilité, les procédures de gestion du GRET, les techniques de montage de mini-vidéo avec les smartphones, les techniques de conception et d'aménagement d'aires de jeux pour enfant, les techniques de conception d'aménagements transitoires etc.

Ces renforcements de capacité ont eu une véritable valeur ajoutée auprès des parties prenantes car en plus des informations données elles ont amélioré les prestations des uns et créé une requalification des uns et des autres dans leurs rapports avec le handicap.

V-9- La communication

La communication a joué un rôle important dans la mise en œuvre de la pépinière urbaine de Ouagadougou. La visibilité des activités de la pépinière a été totalement assurée selon un plan de communication rédigé à cet effet. La mise en œuvre de ce plan de communication a bénéficié de l'appui considérable de la commune de Ouagadougou grâce à sa radio dénommée « Radio Municipale » et son partenariat avec les autres organes de presse dans la ville de Ouagadougou.

La couverture médiatique de l'ensemble des activités majeures de la pépinière urbaine organisées directement en régie ou par les organisations de la société civile avec les subventions du projet ont permis à plusieurs habitants de la ville de Ouagadougou et même du Burkina Faso de mieux connaître la pépinière urbaine et ses actions. Cela a eu l'avantage d'accroître le niveau de fréquentation des sites aménagés par le projet notamment celui entièrement créé le long du canal de weemtenga appelé parcours sportif.

En plus des activités de communication media, des activités hors media selon le plan de communication ont été réalisées avec un succès bien appréciable. Il s'agit entre autre de la communication à travers les banderoles confectionnés à l'occasion des activités, des kakemonos (Dérouleurs), des teeshirts avec inscriptions concernant le projet et avec les logos des partenaires, des affiches, des panneaux signalétiques, l'apposition de nos logos sur le matériel remis aux bénéficiaires (Exemple : Fauteuils de sport pour handibasket).

A ces supports de communication s'ajoutent les réseaux sociaux qui jouent un rôle non négligeable dans la communication du projet. Une page Facebook a été créée pour relayer les informations sur le projet, plusieurs foras WhatsApp ont été créées pour partager de façon instantanée les informations et échanger sur la vie du projet avec les différentes parties prenantes.

V-10- Encrage institutionnel

Le projet pépinière urbaine de Ouagadougou a au cours de sa mise en œuvre travaillé à rassurer ses partenaires d'exécution que sont la municipalité et les populations des arrondissements 3 et 5 de la ville de Ouagadougou.

L'exécutif municipal est conquis par la transparence et la démarche participative adoptée par le groupement GRET/HI pour la mise en œuvre du projet et le maire de la commune de Ouagadougou s'implique personnellement et est au diapason de tout ce qui se fait. Cela s'explique par une gouvernance assez vertueuse et inclusive où la commune et les bénéficiaires se retrouvent. La communication est constante et maintenue avec tous les intervenants pour prendre leurs avis sur toutes les étapes et les aviser en cas de changement quelconque.

La multiplicité des instances de gouvernance y a joué un rôle important du fait de l'existence du comité de pilotage, du comité opérationnel et du comité de sélection qui sont indépendantes et qui sont constituées de plusieurs entités.

Les bénéficiaires des quartiers se sentent beaucoup concernés par le projet au regard de la place qu'occupe leurs points de vue dans la mise œuvre. Ces derniers sont constamment consultés et sont prêts à s'engager pour le succès des activités. La mise en place des comités de gestion (COGES) sur les sites a eu un engouement certain avec la présence des représentants de toutes les couches sociales dans les bureaux. Ces comités ont à leur actif quelques activités communautaires dont des activités de nettoyage des sites et des activités sportives rassemblant plusieurs centaines de participants, toute chose qui montre le degré d'adhésion des populations au COGES et au projet.

V-11- Les Comités de Gestion (COGES)

La mise en place des Comités de Gestion (COGES) est une émanation à la fois des bénéficiaires et du projet pour travailler à l'entretien des différents équipements de manière transitoire avant

la mise place d'un système de gestion opérationnelle par l'Agence de Développement Economique Urbain (ADEU). En effet, l'ADEU est la structure municipale chargée de la gestion des infrastructures et équipements économiques de la ville de Ouagadougou.

Pendant les ateliers de co-conception, les participants à la demande du projet ont fait des propositions sur l'organisation et la structuration de la gestion sans oublier les différentes modalités de gestion des futurs équipements.

Sur la base des propositions faites, un travail a été engagé en vue de les peaufiner avec les bénéficiaires sur chaque site, spécifiquement autour de la question des modalités de gestion.

A la suite de ces échanges, avec l'accompagnement du projet, les acteurs bénéficiaires des sites, les usagers et autres riverains se sont accordés pour la mise en place de Bureau de coordination des activités du comité de gestion. La composition des bureaux diffère d'un site à un autre en fonction des besoins à satisfaire selon la spécificité du site.

Le succès des activités du projet a entraîné un intérêt tel dans les quartiers que la constitution des COGES a entraîné des foules et de nombreuses personnes voulaient être membre des bureaux exécutifs. Au niveau de l'ensemble des sept (7) sites d'intervention du projet, des COGES ont été installés et prenant en compte toutes les composantes de la société par souci de représentativité.

VI- DISCUSSION ET ANALYSES

VI-1- Analyse des étapes de mise en œuvre de la pépinière urbaine de Ouagadougou

VI-1-1- Le diagnostic et la consultation

Le diagnostic et la consultation furent une étape importante dans la mise œuvre du projet car ils ont permis d'avoir une photographie assez réelle des comportements et des acteurs sur chaque site afin de mieux éclairer la démarche dans la stratégie de mise en œuvre. Il est alors loisible de dire que la forte inclusion et l'approche participative adoptées dans le déroulement des activités du projet ont sont tributaires.

Cette importante étape aurait été plus bénéfique si les attentes liées à elle étaient moins vastes et plus précises. En fait, il a été souhaité de collecter un maximum d'informations avec une équipe réduite en un temps relativement court pour la collecte et l'analyse des données.

Une meilleure concision dans les objectifs du diagnostic et de la consultation aurait permis d'obtenir des informations plus pointues et précises sur des points spécifiques au détriment de certaines informations assez globales.

Cependant les résultats obtenus sont d'une bonne qualité au regard de la diversité des sources touchées pour la collecte des données.

VI-1-2- Les ateliers de co-conception

Les ateliers de co-conception ont eu de réels succès grâce à la participation aux activités des personnes présente. Cette participation active a permis de recevoir beaucoup de propositions et de clarifier les zones d'ombres liées à la réalisation des équipements sur les sites. Cependant l'apport des participants aurait été plus important si le nombre de personnes invitées étaient plus grand et l'atelier s'étalant sur 3 jours. La faible participation des enfants aussi fut une petite tache noire car la fertilité de leur imagination aurait irrigué les échanges en y apportant un regard autre que ceux des personnes adultes présentes. Cela aurait peut-être permis de faire l'économie de certains ateliers de co-conception de détails ou de réduire le temps à eux consacré.

VI-1-3- Les ateliers de coréalisation

Les ateliers de coréalisation ou matérialisation ont permis de peaufiner certaines propositions grâce à la visualisation en grandeur nature qu'ils ont offert. Leurs impacts ont été plus perceptibles au niveau du positionnement spatial car les participants faisaient tous des représentations de ce qu'ils voulaient juste de façon imagée dans leur tête, et ensuite sur les papiers mis à leur disposition, sans tenir compte des réelles proportions des espaces consacrés.

Seulement le temps consacré à cette étape n'a pas été assez suffisante, ce qui n'a pas permis de faire l'exercice pour tous les équipements sur tous les sites du projet. Un temps plus important aurait permis une meilleure appropriation par les populations et par les artisans locaux dans une dynamique de transfert de compétence.

VI-1-4- Les évènementiels (sportifs et culturels)

Les activités sportives organisées sous le format d'évènementiels ont connu un grand succès du fait du temps consacré et du nombre d'équipes engagées tout comme le nombre de disciplines

sportives concernées. Ce fut une véritable émulation qui a animé pendant plusieurs mois les terrains pris en charge par la pépinière urbaine de Ouagadougou.

Cependant, concernant les activités culturelles mises en œuvre directement par la pépinière avec l'appui de la direction communale de la culture le temps a véritablement manqué. Cela s'explique par le fait que les résultats des appels à projet soient disponibles et que les associations bénéficiaires commencent à mettre en œuvre leur projet dont certains devaient se dérouler sur les mêmes sites abritant les évènementiels culturels.

Il a été nécessaire pour éviter les télescopages de réduire le temps de ces évènementiels culturels à deux (2) semaines soit un weekend sur chaque site culturel. Le premier weekend a concerné le site de Reemdoogo 2 de Dassasgho à l'arrondissement 5 et le second weekend celui de la médiathèque de Tampouy à l'arrondissement 3.

VI-1-5- L'appel à projet

Le déroulement de l'appel à projet s'est bien passé dans l'ensemble et a permis à beaucoup d'organisations de la société civile de postuler avec un accompagnement collectif et individuel offert par le projet à travers la mise à disposition de deux (2) agents commis à cette tâche. Cependant, il a été constaté quelques difficultés au niveau du remplissage des formulaires de montage de projets qui étaient quelque peu compliqués et hors de portée de certaines OSC surtout celles dont les premiers responsables n'ont pas un bon niveau de scolarisation. Cette situation a défavorisé plusieurs OSC qui n'ont pas pu déposer leur projet à bonne date du fait de la difficulté pour elles de trouver les moyens de mobiliser une personne compétente pour les aider à la conception de leur projet.

Il a aussi été constaté que les femmes n'ont pas été assez représentatives au niveau des bénéficiaires des subventions. Une mesure corrective a alors été prise pour relancer un second appel à projet destiné uniquement aux organisations féminines et aux artistes femmes des arrondissements 3 et 5 de la ville de Ouagadougou.

La gestion financière a aussi été un souci réel pour certaines associations malgré la formation offerte à elles sur les procédures comptables du GRET. Il y a peut-être nécessité d'assouplir les procédures de façon exceptionnelle ou de renforcer la formation et l'accompagnement de OSC sur le plan comptable.

VI-2- Analyses des instances et du mode de gouvernance de la pépinière

VI-2-1- Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est une instance de gouvernance du projet qui a apporté une véritable valeur ajoutée dans le succès de la mise en œuvre des activités. Il enregistre cependant en son sein des personnalités dont la disponibilité pose parfois problème à cause de leurs agendas et sollicitations très chargés. La présence du Maire de la commune en son sein est un véritable avantage qui permet de prendre des décisions exécutoires pour l'avancement du projet mais constitue parfois un obstacle. En effet, la difficulté est que le comité se réunit sur convocation de son président qui est le Maire de la ville de Ouagadougou. Sa non disponibilité empêche la tenue de cette instance. Cette situation a sans doute milité en faveur de la réduction du nombre de COPIL à deux (2) au lieu de trois (3) comme précédemment prévu dans le document projet.

Il y a aussi la périodicité de tenue de cette instance qui pose problème. Durant la vie du projet, le COPIL se tient seulement 2 deux (2) fois, ce qui est insuffisant pour la détermination des grandes orientations pour un projet qui se veut dynamique et innovant.

VI-2-2- Le comité opérationnel

Le comité opérationnel se positionne comme le bras stratégique du projet à cause de la présence de plusieurs techniciens municipaux en son sein. Il arrive à chaque fois à juguler les difficultés légères constatées çà et là grâce au dynamisme et à la réactivité de ses membres. Il a aussi l'avantage de se réunir chaque fois que de besoin du fait de sa composition assez légère qui lui facilite la mobilisation rapide de ses membres. Les différentes formations organisées en sa faveur lui ont permis d'être à mesure d'apporter les solutions idoines aux difficultés parfois rencontrées.

VI-2-3- Le comité de sélection

Le comité de sélection est une preuve de la non-ingérence des agents du projet dans le choix des bénéficiaires des subventions. Il a contribué à la promotion de la transparence dans le traitement des dossiers des soumissionnaires afin de donner une chance égale à tout le monde. La diversité de ses membres et surtout l'arrivée de personnes étrangères au projet a permis une meilleure analyse et notation des projets soumis. Cela est important au regard du fait que les OSC ont travaillé avec les agents du projet qui les connaissent plus ou moins bien à cause de la phase d'accompagnement et d'instruction des dossiers. Il s'est certainement créé des liens entre les différentes parties, toutes choses qui peuvent influencer sur l'objectivité des agents du projet dans la notation des projets. La mise en place de ce comité de sélection a permis à de

nouveaux acteurs de découvrir le projet et ses activités et de mieux s'approprier la vision de la pépinière urbaine de Ouagadougou et sa relation avec le PDDO2.

La seule difficulté rencontrée est le temps imparti à la session de sélection. En effet ce temps a été largement insuffisant et il a fallu le prolonger. Malgré cela il n'a pas été facile pour le comité de sélection d'aller au maximum dans les dossiers soumis pour mieux les apprécier. La disponibilité des rapports d'instruction des dossiers a contribué à mitiger cette difficulté. Il faut aussi noter que les membres dès les premiers moments ont un peu sous-évalué le travail qui s'est révélé par la suite assez fastidieux. Cette situation a créé quelques désagréments auprès des membres qui n'étaient pas visiblement préparés à rester au-delà du nombre de jours prévus à leur convocation.

VII- Les points de succès du projet

Il est assez important de noter que le projet pépinière urbaine de Ouagadougou connaît un réel succès dans sa mise en œuvre dans les deux (2) arrondissements 3 et 5 de la commune. Cette situation est sans doute favorisée par quelques points dont les plus remarquables sont les suivants.

VII-1- La gouvernance du projet

Elle en est pour beaucoup dans les succès engrangés par le projet. En effet, les différentes instances de gouvernance ont permis de créer une véritable appropriation de la philosophie par les parties prenantes et une réelle redevabilité sans oublier la transparence dans la démarche et à toutes les étapes. Contrairement à certains projets où les bénéficiaires ou les usagers découvrent les résultats des travaux, la PUO a placé les bénéficiaires au centre de sa stratégie pour une meilleure implication des uns et des autres.

L'autre souci parfois rencontré par les projets est la réticence de l'administration qui collabore faiblement ou pas du tout à cause de la faible lisibilité qu'elle a sur les activités à réaliser. Pourtant au niveau de la PUO, les services techniques concernés dans la mise en œuvre du projet ont été fortement impliqués aussi bien à travers le comité opérationnel que le comité de sélection. Ils ont été associés à la mise en œuvre des évènementiels aussi bien sportifs que culturels. Toute chose qui contribue à l'écriture d'une démarche collective et intégrée.

Cette franche collaboration du projet avec les partenaires institutionnels et les acteurs non étatiques est sans doute à la base du financement d'une deuxième phase de la pépinière urbaine par le principal partenaire financier qu'est l'Agence Française de Développement.

VII-2- Suivi évaluation et capitalisation

Le suivi évaluation mis en œuvre conformément au plan de suivi évaluation conçu à cet effet a permis au projet d'éviter plusieurs écueils au regard du rythme assez rapide du projet pépinière urbaine de Ouagadougou. Etant une première au Burkina Faso et même en Afrique au Sud du Sahara, sa mise en œuvre s'est faite comme un champ école du fait qu'il n'y avait pas une référence africaine qui pouvait inspirer la démarche de la pépinière urbaine de Ouagadougou.

Le diagnostic a été comme une situation de référence, une base line à partir de laquelle les améliorations pourront être appréciés à la fin du projet.

Selon l'analyse des éléments tirés de la matrice d'information qui tient lieu de base de données du projet, il ressort que les indicateurs sont au vert en ce qui concerne l'ensemble des activités du projet. La satisfaction a été signifiée par les partenaires institutionnels, les acteurs non étatiques et le principal partenaire financier.

L'ensemble de ces données collectées seront un atout pour la capitalisation qui sera faite à la fin du projet et qui prendra en compte les avis de toutes les parties prenantes. Des ateliers internes et externes seront organisés dans l'objectif de mieux appréhender les acquis et de déterminer de façon objective les limites rencontrées afin de définir les actions de mitigation possible.

VII-3- Communication

Le plan de communication adopté par le projet a permis une réelle visibilité des activités de la pépinière urbaine de Ouagadougou. Il est important de reconnaître que parfois des activités à fort impact sont réalisées mais passent sous silence à cause de l'absence de communication ou l'usage de canaux adéquats pour communiquer.

La rédaction de ce plan de communication a permis au projet d'avoir un tableau de bord et de conduire sa communication avec une certaine aisance pour le bonheur des bénéficiaires. L'usage des canaux non media fut beaucoup exploité à travers l'entremise des différents partenaires de mise en œuvre et les OSC travaillant avec le projet. L'existence dans le personnel

du projet de personnes ayant une relative bonne connaissance des aspects communicationnels et des nouveaux médias a été un plus pour le succès de la communication du projet.

VII-4- Durabilité

Le projet pépinière urbaine de Ouagadougou a accordé un point d'honneur à la question de la durabilité de ses actions. Il s'est agi pour lui dans la perspective d'atteindre cet objectif de travailler à une meilleure implication des populations bénéficiaires, des artisans locaux et des partenaires administratifs dans la mise œuvre du projet afin de contribuer au renforcement de leurs capacités.

C'est dans cette logique que les OSC ont été formées sur plusieurs thématiques pour leur permettre de monter des projets, de chercher des partenaires, de faire une gestion comptable acceptable, de tenir compte de l'inclusion dans leurs activités et de faire des couvertures vidéo de leurs activités grâce au montage de vidéo avec les smartphones.

Concernant les usagers et les populations riveraines, leur accompagnement pour la mise en place de comités de gestion a permis de créer un cadre d'échanges et de réflexion autour des question d'entretien des équipements et aménagements réalisés dans le cadre de la pépinière. Les COGES en sont un exemple patent.

VII-5- Inclusion et Accessibilité

La pépinière urbaine de Ouagadougou a eu comme spécificité la prise en compte de l'inclusion dans toute sa démarche et à toutes les étapes. Pour réussir une telle opération, plusieurs formations ont été organisées au profit des agents du projet et de ses partenaires dès les premiers moments de mise en œuvre du projet.

Du diagnostic à la réalisation des projets subventionnés par les organisations de la société civile (OSC) des mesures idoines ont été prises pour une plus grande participation des personnes vulnérables, en l'occurrence les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées.

Cette inclusion a permis non seulement d'avoir les ressentis de ces personnes mais aussi de voir de façon physique quelles pouvaient être les difficultés auxquelles elles sont quotidiennement confrontées. Cela a permis la consultation des personnes vulnérables, la prise en compte des questions d'accessibilité (physique, informationnel et de droit) par la mairie dans la conception

des avant-projets sommaires (APS) pour les réalisations des infrastructures et équipements définitifs. Pour faciliter la participation des personnes handicapées aux différentes réunions, des précautions sont prises notamment pour le choix des salles au rez-de-chaussée accessibles à tous et dans l'acquisition d'un fauteuil roulant pour leur déplacement de leurs engins aux salles de réunion.

En plus, des toilettes inclusives ont été construites pour les personnes handicapées, un terrain de basket à Tampouy camp CRS a été totalement entouré de grillage pour éviter que les balles roulent loin hors du terrain afin de faciliter la pratique de l'handibasket et 12 fauteuils de handibaskets a été acquis pour les joueurs et joueuses de l'arrondissement 03.

Les enfants n'ont pas été oubliés dans la réalisation des équipements transitoires sur les sites. Ainsi, des aires de jeux pour enfants ont été aménagées pour l'épanouissement des enfants du quartier et de ceux qui viendront pour mener d'autres activités sportives. Cela favorise la pratique du sport par les femmes ayant des enfants car ces derniers peuvent aussi s'amuser pendant que leurs mères pratiquent le sport.

VIII- RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

La pépinière urbaine de Ouagadougou sera une œuvre utile si elle arrive à s'inscrire dans l'avenir et avec les populations à la base. Il s'agira pour elle de travailler à la mise en place d'une nouvelle fabrique des villes africaines en général et des villes burkinabè en particulier. Cette approche sera facilitée par une réelle démarche d'inclusion des acteurs locaux pour une meilleure appropriation de la dynamique des pépinières. Il s'agira pour la PUO de renforcer durablement les capacités des acteurs locaux et des agents des collectivités locales afin qu'ils puissent conduire à bien une pépinière depuis l'étape de diagnostic consultation jusqu'à la réalisation d'activités de préfiguration dans une logique de concertation et d'inclusion. Cette autonomisation des acteurs locaux permettra la perpétuation d'actions similaires pour accompagner les grands projets de développement. La mise en œuvre endogène et communautaire des pépinières sera sans doute une plus-value pour le succès des projets structurants du fait de l'implication des communautés du début à la fin des process.

De façon opérationnelle il sera intéressant de travailler à la création de pépinière à partir des communautés au niveau de chaque arrondissement de la ville de Ouagadougou.

IX- CONCLUSIONS

La pépinière urbaine de Ouagadougou, partie d'une initiative commune de l'AFD et de la Mairie de Ouagadougou se révèle être un coup de maître au regard des émules qu'elle a su créer. Plaçant l'innovation et l'intelligence collective au centre de sa démarche inclusive, cette nouvelle façon de faire avec les communautés a pu tracer des sillons nouveaux dans la fabrique des villes africaines.

Le succès de la PUO a fini de convaincre l'AFD de la nécessité d'associer les pépinières à tous ses projets structurants en Afrique et dans le reste du monde.

Ainsi une faîtière des pépinières a été créée pour chapeauter la mise en œuvre des pépinières au plan africain avec la naissance des pépinières de Dakar et d'Abidjan en attendant de nouvelles qui verront le jour dans d'autres capitales ouest africaines.

Cette nouvelle approche se positionne comme une alternative aux manières classiques de mise en œuvre des projets de développement dans les villes africaines et francophones de façon particulière. Le succès de cette démarche réside dans la consultation à outrance qu'elle promeut pour une meilleure implication des parties prenantes au niveau local. Il s'agit d'un engagement tripartite entre la structure chargée de la mise en œuvre de la pépinière urbaine, les collectivités locales et les populations bénéficiaires engagées ensemble dans une démarche holistique pour répondre à un besoin réel et existentiel.

Le passage à l'échelle de la philosophie des pépinières sera une valeur ajoutée pour les populations et pour les collectivités locales du fait de la collaboration constante qu'elles offrent. Les pépinières urbaines peuvent être inscrites dans les plans de développement communal des communes urbaines dans un premier temps avant de se vulgariser pour atteindre et toucher les communes rurales où elles auront sans doute un plus grand engouement.

La pépinière urbaine de Ouagadougou a su se faire une place de choix dans la mise en œuvre des projets structurants pilotés par la commune de Ouagadougou du fait qu'elle eut les bons outils, les bons processus et surtout un bon management de la part du chef de projet qui a su mettre en œuvre une écoute attentive et a promu la redevabilité et la participation comme base de management opérationnel pour une démarche centrée sur l'humain et le processus.

BIBLIOGRAPHIE

ZAGRE Ambroise, Méthodologie de recherches en sciences sociales, page 127 octobre 2013

Pépinière Urbaine de Ouagadougou, Quartiers de Tampouy et Grand Est, Document projet du groupement GRET HI, juillet 2018

L'animation dans un programme de développement urbain. Approche et expériences de la composante Appui aux activités communautaires du programme Twize en Mauritanie, GRET

OSMONT Annik et al. La gouvernance urbaine dans tous ses états. 2008

JAGLIN Sylvie, Pouvoirs urbains et gestion partagée à Ouagadougou. Equipements et services de proximité dans les périphéries. 1991

CABANON VERTICAL, Les aménagements urbains et transitoires. Enjeux et guide pratique pour un espace public partagé. 2017

Agence Française de Développement, Stratégie 2019-2022 : Recherche, innovation et savoirs. 2019

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT 3 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU (2018-2022) : Rapport diagnostic, Version finale GEDES, Mars 2018

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT N°05 DE OUAGADOUGOU 2018-2022, Centre d'Etude, de Formation et de Conseil en Développement (CEFCOD), Aout 2018

Etude de faisabilité d'une seconde phase de financement du PDDO : Composante 2 du PDDO II - LOT n°4, EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE LA CENTRALITE DU GRAND EST (PDDO II) AVANT-PROJETS SOMMAIRES, URBAPLAN Sept 2017, Edition finale ;

Etude de faisabilité d'une seconde phase de financement du PDDO : Composante 2 du PDDO II - LOT n°2, ESPACES VERTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS (PDDO II) AVANT-PROJETS SOMMAIRES, URBAPLAN Sept 2017, Edition finale ;

Présentation du projet de développement durable de Ouagadougou (PDDO 2), conception et impression URBAPLAN, octobre 2016

Monographie de la commune de la commune urbaine de Ouagadougou, Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), Décembre 2009

Koenig G. Ed. (1996), Management stratégique : Paradoxes, interactions et apprentissages, Paris, Nathan,

Machesnay M. (1993), Management stratégique, Eyrolles,

VII-ANNEXES

Sommaire des annexes

ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES AGENTS DU PROJET PEPINIERE

URBAINE DE OUAGADOUGOU

ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

ANNEXE III : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES RIVERAINS ET LES USAGERS

ANNEXE IV : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PROMOTEURS D'ACTIVITES

CULTURELLES ET SPORTIVES

ANNEXE I

**GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES AGENTS DU PROJET PEPINIERE URBAINE
DE OUAGADOUGOU**

FORMULES DE POLITESSE

PRESENTATION DE L'ETUDE ET REQUETE DE DISPONIBILITE

I. IDENTIFICATION

1-Nom et Prénoms (Facultatif) :

2-De quelle structure êtes-vous issus ?

3-Quelle est votre profession ou fonction dans la structure ?

.....

II. CONNAISSANCES SUR LE PROJET

4-Pouvez-vous succinctement nous parler ce que vous savez du projet ?

.....

.....

5-Depuis quand a-t-il commencé et pour combien de temps ?

.....

.....

6-Quel est le public cible de chaque programme ?

.....

.....

7-Quels sont les axes d'intervention ?

.....

.....

8-Quel en sont les objectifs ?

.....

.....

9-Quel est le budget du projet ?

.....

.....

10-Que pouvez-vous nous dire son mode global de gouvernance ?

.....
.....

11- Pensez-vous que ce mode soit adapté ?

.....
.....

12-Selon vous quel intérêt des partenaires face à ce projet

.....
.....

13-Selon votre perception quel est l'intérêt des bénéficiaires face au projet ?

.....
.....

14-Quels sont vos attentes vis-à-vis des parties prenantes ?

Comprenez-vous la nature du projet qui est mis en œuvre ?

.....
.....

III. OUTILS ET MODE DE GESTION

15-Comment est géré le projet pépinière urbaine de Ouagadougou

.....
.....

16-Comment fonctionne-t-il ?

.....
.....

17-Comment sont définis les rôles de chaque travailleur ?

.....
.....

18-Comment sont prises en compte les bénéficiaires dans la gestion du projet

.....

.....
19-Quel est le rôle des populations bénéficiaires dans les prises de décision

.....
.....
20-Quelle stratégie mettez-vous en œuvre pour prendre en compte les préoccupations des parties prenantes

.....
.....

IV. COLLABORATION ET PARTENARIAT

21-Comment appréciez-vous le niveau de satisfaction des parties prenantes
.....
.....

22-L'inclusion est-elle prise en compte à tous les niveaux de mise en œuvre
.....
.....

23-Arrivez-vous à communiquer normalement sur le projet chaque fois que vous le souhaitez
.....
.....

24-Comment interagissez-vous avec les parties prenantes ou les bénéficiaires
.....
.....

25-Quel est votre état de satisfaction de la relation de travail avec le projet, sur une échelle de 1 à 5 où vous positionnez vous
.....
.....

V. APPRECIATION, RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

26-Quel est votre état de satisfaction concernant les résultats atteints par le projet
.....
.....

27-Quel est votre état de satisfaction par rapport à la prise en compte de vos préoccupations et suggestions

.....
.....

28-Quel est votre état de satisfaction par rapport à la réactivité du projet suite à vos requêtes

.....
.....

29-Etes-vous satisfait du niveau de mise en œuvre du projet ?

.....
.....

30- Etes-vous satisfait de la collaboration des parties prenantes ?

.....
.....

31-Quelles propositions et suggestions avez-vous pour accroître le succès de la mise en œuvre du projet ?

.....
.....

32-Avez-vous de la documentation qui puisse nous servir ?

.....
.....
.....

Merci pour votre contribution

ANNEXE II

**GUIDE D'ENTRETIEN PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE
FORMULES DE POLITESSE
PRESENTATION DE L'ETUDE ET REQUETE DE DISPONIBILITE**

I. IDENTIFICATION

1-Nom et Prénoms (Facultatif) :

2-De quelle structure êtes-vous issus ?

3-Quelle est votre profession ou fonction dans la structure ?

.....

II. CONNAISSANCES SUR LE PROJET

4- Dans quel cadre ou à quelle occasion avez-vous connu le projet ?

.....

.....

5- De quel type d'appui avez-vous bénéficié ?

.....

.....

.....

6-Combien de temps a duré ?

.....

.....

.....

7- Quel était le contenu ?

.....

.....

.....

III. IMPACT/PORTEES DU PROJET OU ACTIVITES

8-Qu'avez-vous appris ou bénéficié de la part du projet ?

.....

.....

.....

9-Qu'avez-vous apprécié dans la mise en œuvre du projet ?

.....

.....
10-Votre collaboration avec le projet vous a-t-elle apporté une valeur ajoutée ?
.....
.....

11-Qu'avez-vous retenu particulièrement de toute votre collaboration avec le projet ?

IV. CHANGEMENTS OBSERVES ET PARTAGES D'EXPERIENCES

16- Pensez-vous la pépinière à contribué à changer l'image que les populations ont des projets ? Si oui, dans quel sens ?.....
.....
.....

17- Votre participation à la mise en œuvre du projet ou de certaines activités a-t-il permis de transformer le regard que vous aviez sur les projets en général ? Si oui, comment vous le décrivez ?
.....
.....

18- Avez-vous des expériences particulières qui vous ont marquées à partager ? Si oui, comment les décrieriez-vous ?
.....
.....
.....

19-De retour dans votre service, avez-vous partager votre expérience avec d'autres collègues ? Si oui lesquels et comment ? :.....
.....
.....

20-Dans quel cadre avez-vous fait ce partage ? :.....
.....
.....

V. RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

21-Qu'est ce qui n'a pas marché selon vous dans ce projet / activités ? :.....

.....
.....
.....

22-Qu'est ce qui aurait pu être fait pour parfaire ce projet/activités ?

.....
.....
.....

23- Autres commentaires :

.....
.....
.....

24-Avez-vous de la documentation qui puisse nous servir ?

Merci pour votre contribution

ANNEXE III

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES RIVERAINS ET LES USAGERS

FORMULES DE POLITESSE

PRESENTATION DE L'ETUDE ET REQUETE DE DISPONIBILITE

I. IDENTIFICATION

- 1-Nom et Prénoms (Facultatif) :
- 2-De quelle structure êtes-vous issus ?
- 3-Quelle est votre profession ou fonction dans la structure ?
-
- 4-Relations avec le projet :
 - Usagers d'un site du projet Lequel : type d'usage
 - Riverains d'un site : Lequel

II. CONNAISSANCES SUR LE PROJET

- 5-Connaissez-vous le projet PUO
-
-
- 6-Quand avez-vous entendu parler du projet
-
-

III. APPRECIATION DU PROJET

- 7-Avez-vous déjà participé à une ou plusieurs activités du projet ?
-
-
- 8-Si oui en quelle occasion ?En quelle qualité ?
-
-
- 9-Comment avez-vous apprécié l'activité ?
-
-
- 10-Que retenez-vous de positif de votre collaboration avec le projet ?
-
-
- 11-Que retenez-vous de négatif de votre collaboration avec le projet ?

.....
.....

12-Quelle suggestion faites-vous au projet pour son amélioration ?

.....
.....

13-Comment avez-vous trouvé le personnel ?

.....
.....

14-Comment avez-vous trouvé leurs activités ?

.....
.....

15-Comment avez-vous trouvé leur mode de gouvernance ?

.....
.....

16-Quelle est l'activité que vous avez le plus apprécié ?

.....
.....

17-Qu'avez-vous appris avec le projet ?

.....
.....

18-Avez-vous eu accès aux informations lorsque vous les demandez au projet ?

.....
.....

19-Pensez-vous avoir apporté quelque chose au projet ?

.....
.....

20-Qu'est ce qui diffère selon vous entre ce projet et les autres

.....
.....

21-Quelle appréciation globale avez-vous du projet

.....
.....

22-Quelle était l'usage du site riverain à votre concession ou que vous fréquentez ?

.....
.....

23-Quel en est l'usage actuel ?

.....
.....

24-Quelle appréciation en faites vous

.....
.....

25-Fréquentez-vous ces sites

.....
.....

26-Qu'est ce doit être fait pour améliorer la qualité du site et augmenter sa fréquentation

.....
.....

27-Comment est géré le projet pépinière urbaine de Ouagadougou

.....
.....

28-Comment sont prises en compte les bénéficiaires dans la gestion du projet

29-Quel est le rôle des populations bénéficiaires dans les prises de décision

.....
.....

30-Quelle stratégie mettez-vous en œuvre pour prendre en compte les préoccupations des parties prenantes

.....
.....

31-Comment appréciez-vous le niveau de satisfaction des parties prenantes

.....

.....
32-L'inclusion est-elle prise en compte à tous les niveaux de mise en œuvre
.....
.....

33-Comprenez-vous la nature du projet qui est mis en œuvre ?
.....
.....

34-Arrivez-vous à communiquer normalement avec le projet chaque fois que vous le souhaitez
.....
.....

35-Quel est votre état de satisfaction de la relation de travail avec le projet, sur une échelle de 1 à 5 où vous positionnez vous
.....
.....

36-Quel est votre état de satisfaction concernant les résultats atteints par le projet
.....
.....

37-Quel est votre état de satisfaction par rapport à la prise en compte de vos préoccupations et suggestions
.....
.....

38-Quel est votre état de satisfaction par rapport à la réactivité du projet suite à vos requêtes
.....
.....

39-Quel type d'activités menez-vous habituellement
.....
.....

40-Quel type de projet a-t-il bénéficié du soutien de la pépinière urbaine de Ouagadougou
.....
.....

41-Quelle est le degré de satisfaction concernant ce soutien

.....
.....

IV. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

42-Quelle suggestion globale pouvez vous faire au projet ?

.....
.....

43-Quelles suggestions spécifiques pouvez-vous faire au projet ?

.....
.....

44- Qu'avez-vous comme commentaire ou que voulez-vous aborder en plus des points évoqués

.....
.....
.....
.....

Merci

ANNEXE IV

**GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PROMOTEURS D'ACTIVITES CULTURELLES
ET SPORTIVES**

FORMULES DE POLITESSE

PRESENTATION DE L'ETUDE ET REQUETE DE DISPONIBILITE

I. IDENTIFICATION

- 1-Nom et Prénoms (Facultatif) :
- 2-De quelle structure êtes-vous issus ?
- 3-Quelle est votre profession ou fonction dans la structure ?
-
- 4-Activité promue : Sport/ Culture : Type : Site Utilisé :

II. CONNAISSANCES SUR LE PROJET

- 5-Connaissez-vous le projet PUO
-
-
- 6-Quand avez-vous entendu parler du projet
-
-

III. PRECIATION DU PROJET

- 7-Avez-vous déjà participé à une ou plusieurs activités du projet ?
-
-
- 8-Si oui en quelle occasion ? En quelle qualité ?
-
-
- 9-Comment avez-vous apprécié l'activité ?
-
-
- 10-Que retenez-vous de positif de votre collaboration avec le projet ?
-
-
- 11-Que retenez-vous de négatif de votre collaboration avec le projet ?
-
-

12-Quelle suggestion faites-vous au projet pour son amélioration ?

.....
.....

13-Comment avez-vous trouvé le personnel ?

.....
.....

14-Comment avez-vous trouvé leurs activités ?

.....
.....

15-Comment avez-vous trouvé leur mode de gouvernance ?

.....
.....

16-Quelle est l'activité que vous avez le plus apprécié ?

.....
.....

17-Qu'avez-vous appris avec le projet ?

.....
.....

18-Avez-vous eu accès aux informations lorsque vous les demandez au projet ?

.....
.....

19-Pensez-vous avoir apporté quelque chose au projet ?

.....
.....

20-Qu'est ce qui diffère selon vous entre ce projet et les autres

.....
.....

21-Quelle appréciation globale avez-vous du projet

.....

.....
22-Quelle était l'usage du site riverain à votre concession ou que vous fréquentez ?

.....
.....

23-Quel en est l'usage actuel ?

.....
.....

24-Quelle appréciation en faites vous

.....
.....

25-Fréquentez-vous ces sites

.....
.....

26-Qu'est ce doit être fait pour améliorer la qualité du site et augmenter sa fréquentation

.....
.....

27-Comment est géré le projet pépinière urbaine de Ouagadougou

.....
.....

28-Comment sont prises en compte les bénéficiaires dans la gestion du projet

.....
.....

29-Quel est le rôle des populations bénéficiaires dans les prises de décision

.....
.....

30-Quelle stratégie mettez-vous en œuvre pour prendre en compte les préoccupations des parties prenantes

.....
.....

31-Comment appréciez-vous le niveau de satisfaction des parties prenantes

.....
.....

32-L'inclusion est-elle prise en compte à tous les niveaux de mise en œuvre

.....
.....

33-Comprenez-vous la nature du projet qui est mis en œuvre ?

.....
.....

34-Arrivez-vous à communiquer normalement avec le projet chaque fois que vous le souhaitez

.....
.....

35-Quel est votre état de satisfaction de la relation de travail avec le projet, sur une échelle de 1 à 5 où vous positionnez vous

.....
.....

36-Quel est votre état de satisfaction concernant les résultats atteints par le projet

.....
.....

37-Quel est votre état de satisfaction par rapport à la prise en compte de vos préoccupations et suggestions

.....
.....

38-Quel est votre état de satisfaction par rapport à la réactivité du projet suite à vos requêtes

.....
.....

39-Quel type d'activités menez-vous habituellement

.....
.....

40-Quel type de projet a-t-il bénéficié du soutien de la pépinière urbaine de Ouagadougou

.....

.....

41-Quelle est le degré de satisfaction concernant ce soutien

.....
.....

IV. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

42-Quelle suggestion globale pouvez vus faire au projet ?

.....
.....

43-Quelles suggestions spécifiques pouvez-vous faire au projet ?

.....
.....

44- Qu'avez-vous comme commentaire ou que voulez-vous aborder en plus des points évoqués

.....
.....
.....
.....

Merci